



Article 5 – Catégories enfants et distances (conformément aux catégories FFA)

Les catégories d'âges et distances recommandées pour 2026 :

Catégorie FFA	Âge en 2026	Années de naissance	Distance(s) autorisée(s) pour La Cussetoise
Mini-poussins (EA)	6-7 ans	2017-2019	non concernés (courses jeunes spéciales)
Poussins (PO) - U12	10-11 ans	2015-2016	1500 m (prioritairement)
Benjamins (BE) - U14	12-13 ans	2013-2014	3000 m (prioritairement)
Minimes (MI) - U16	14-15 ans	2011-2012	3000 m (adapté ou compétition)

Précisions :

- ****1500 m**** : destiné aux Poussins (10-11 ans).
- ****3000 m**** : destiné aux Benjamins (12-13 ans) et Minimes (14-15 ans).
- Les organisateurs se réservent la possibilité d'ajuster les distances selon le niveau des participants et les contraintes de sécurité.

Article 6 – Documents obligatoires

- Pour les adultes non licenciés : présentation d'un Parcours Prévention Santé (PPS) valide (moins de 3 mois) lors de l'inscription en ligne.
- Pour les licenciés FFA : numéro de licence en cours de validité.
- Pour les mineurs : questionnaire santé en ligne complété par le parent/tuteur et autorisation parentale signée.

À partir du 1er septembre 2024, les certificats médicaux ne sont plus acceptés comme unique justificatif pour les courses hors-stade (se référer à la réglementation FFA).



Article 7 – Retrait des dossards

- La veille : de 16h00 à 18h30
- Le jour de la course : à partir de 8h00 et jusqu'à 30 min avant le départ.

Une pièce d'identité pourra être demandée pour retirer le dossard.

Article 8 – Sécurité et service médical

La sécurité est assurée par des signaleurs et bénévoles; un dispositif médical agréé sera présent. Les officiels se réservent le droit d'arrêter tout concurrent pour raison médicale.

Article 9 – Ravitaillements

- Courses enfants : ravitaillement à l'arrivée
- 5 km : ravitaillement à l'arrivée
- 10 km : ravitaillement intermédiaire + arrivée

Article 10 – Classements et récompenses

- Podium scratch : 3 premiers hommes et 3 premières femmes sur 5 km et 10 km et premiers de toutes les catégories (masters tout cumulé)
- Récompense symbolique pour tous les enfants ayant terminé la course.
- Seuls les coureurs présents à la remise des prix pourront recevoir leur lot.

Article 11 – Droit à l'image et données personnelles

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image et accepte le traitement des données conformément au RGPD.

Article 12 – Assurances

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile. Chaque participant doit vérifier sa propre assurance individuelle.





Article 13 – Protection de l'environnement

Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones prévues; tout manquement peut entraîner une sanction.

Article 14 – Cas de force majeure

L'organisation se réserve le droit de modifier, déplacer ou annuler l'événement en cas de force majeure; les modalités seront alors communiquées via la plateforme d'inscription.

Article 15 – Acceptation du règlement

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement pourra entraîner des sanctions ou disqualification.